

# ASSEMBLÉE NATIONALE

30 septembre 2015

---

DÉONTOLOGIE, DROITS ET OBLIGATIONS DES FONCTIONNAIRES - (N° 1278)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CL194

présenté par  
Mme Descamps-Crosnier, rapporteure

-----

### ARTICLE 8

Après le mot : « mots : », rédiger ainsi la fin de l'alinéa 52 :

« aux dispositions de l'article 25 » sont remplacés par les mots : « au I de l'article 25 *septies* ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination.